

Chronologie du mouvement contre la Loi sur l'égalité des chances (incluant le CPE)

Remarque préliminaire: Cette chronologie est basée principalement sur trois types de sources: scientifiques¹, militantes² et journalistiques³. Elle englobe des événements allant en deçà et au delà de la création, la mobilisation et le retrait du Contrat Première Embauche. Cette image de la mobilisation contre la Loi sur l'Égalité des Chances comporte, toutefois, une limite principale, que nous avons déjà souligné à l'occasion de la réalisation de notre dossier de recherche de Master 1: elle se heurte à la centralité du contexte francilien, induisant une description plus précise des « étapes parisiennes de la mobilisation »⁴. Nous espérons que la multiplication de sources palliera, du moins partiellement, cette difficulté.

Rappel: La France compte, en 2006, 84 Universités et 4330 lycées.

2005

29 mai Victoire du « non » au référendum sur le Traité Constitutionnel Européen.

31 mai Le premier ministre Jean-Pierre Raffarin annonce sa démission. Le président de la République, Jacques Chirac, charge Dominique de Villepin de former un nouveau gouvernement.

2 août Le gouvernement adopte par ordonnance le « Contrat Nouvelles Embauches » (CNE) prévoyant, pour les entreprises de 20 salariés au plus, une « période de consolidation » de deux ans pendant laquelle la rupture sans annoncer le motif du licenciement est possible. L'ensemble des organisations syndicales et les partis de gauche se déclarent hostiles à cette mesure.

1 La chronologie des événements que nous avons réalisé à l'occasion de notre dossier de recherche a ainsi été complétée par celle présente dans l'ouvrage scientifico-militant *Universités sous tension*. Voir Renaud BÉCOT, Aurélien BOUDON, Blaise DUFAL, Julie LE MAZIER, Kamel TAFER (coord.), *Universités sous tension. Retours sur la mobilisation contre la loi pour l'égalité des chances et le CPE*, op.cit. ; Paolo STUPPIA, *L'héritage des mouvances situationniste, autonome et anti-industrielle dans les tracts du mouvement du printemps 2006*, op.cit. .

2 Les sources éphémères relatant les principaux événements (tracts et journaux militants) ont constitué le socle de travail pour la réalisation de cette chronologie, en particulier en ce qui concerne l'état de la mobilisation. Par exemple, le journal *Carrément Presse Étudiante*, réalisé par les étudiants mobilisés sur le site Paris I - Tolbiac, présente dans chacun de ses numéros un état détaillé des universités bloquées ou fermées administrativement, nous permettant ainsi de comparer les chiffres données par les médias nationaux et celles retenues par le mouvement. Nous nous sommes également basés sur la chronologie présente dans un périodique et un ouvrage militant proches de la mouvance autonome, insistant plus particulièrement sur la confrontation entre manifestants et forces de l'ordre. Voir Collectif, *Cette semaine. A périodique n°89*, Nancy, texte photocopié, 2006, 44 p.; COLLECTIF LE JARDIN S'EMBRASE, *Les mouvements sont faits pour mourir...*, op.cit. .

3 Les sources journalistiques, allant au delà de la simple consultation des principaux quotidiens nationaux, comprennent également une sélection d'articles tirés de la presse régionale retrouvés dans différentes archives militantes ainsi que l'ensemble des sources audiovisuelles. Par souci de compréhension, nous avons décidé de citer les sources journalistiques exclusivement lorsqu'elles relayent les propos des membres du gouvernement, de la majorité ou de l'opposition parlementaire ainsi que de l'intersyndicale.

4 Paolo STUPPIA, *L'héritage des mouvances situationniste, autonome et anti-industrielle dans les tracts du mouvement du printemps 2006*, op.cit, vol.II, Annexes, p.75. .

4 octobre Après deux mois de mobilisation infructueuse, l'intersyndicale⁵ ne décide pas de faire de la lutte contre le CNE le principal mot d'ordre de la journée nationale d'action du 4 octobre mais de l'insérer avec un ensemble d'autres revendications.

27 octobre Mort de deux adolescents poursuivis par la police à Clichy-Sous-Bois. Début des « violences urbaines », appelées, après leur extension à une grande partie des quartiers populaires français, « émeutes de banlieue ».

7 novembre Après dix nuits d'émeutes, Dominique de Villepin annonce le recours à l'« état d'urgence », mesure exceptionnelle qui n'avait plus été appliquée sur le territoire français depuis la fin de la guerre d'Algérie.

17 novembre A la suite de 21 nuits d'affrontements entre policiers et jeunes issus des quartiers populaires, le mouvement semble s'essouffler.

18 novembre En désaccord avec la ligne politique défendue par le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, Dominique de Villepin impute « le malaise des banlieues à la crise des valeurs, au chômage, à un urbanisme inhumain et aux déficiences des services publics ». Il déclare vouloir « restaurer les principes républicains en faisant vivre l'égalité des chances »⁶.

25 novembre Dominique de Villepin annonce publiquement la préparation d'un projet de loi dite « d'égalité des chances » (LEC) censée répondre à la « crise des banlieues »⁷.

2006

janvier

4 janvier Levée de l'« état d'urgence » sur décision de Jacques Chirac.

11 janvier Le projet global d'une « Loi pour l'égalité des chances » (n'incluant alors pas le « Contrat Première Embauche ») est présenté au Conseil des Ministres.

16 janvier Dominique de Villepin annonce la création du « Contrat Première Embauche » (CPE), pour les entreprises de de plus de 20 salariés, réservé au moins de 26 ans avec la même règle essentielle que pour le CNE: la possibilité pour les employeurs qui y ont recours de licencier sans justification durant les deux premières années. Le CPE sera inscrit dans la LEC et en constituera l'article 8. Dans la foulée, les organisations syndicales et les partis politiques de gauche se déclarent hostiles à la création de ce nouveau contrat.

19 janvier Les organisations syndicales étudiantes, lycéennes et les organisations de jeunesse des

⁵ CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, Union syndicale Solidaires, UNSA, FSU, UNEF.

⁶ *Le Monde*, 19 novembre 2005.

⁷ *Libération*, 26 novembre 2005.

partis politiques, réunies au siège de l'UNEF, fondent le collectif national « Stop-CPE ».

24 janvier Dominique de Villepin déclare l'« urgence » concernant le CPE et annonce que l'examen de la loi débutera la semaine suivante.

31 janvier Les députés débutent l'examen en urgence de la LEC. **Stop-CPE** ■ Le collectif « Stop-CPE » appelle à manifester dans une centaine de villes pour le retrait du CPE, se joignant à la journée nationale d'action prévue par la CGT. Premières Assemblées Générales (AG) dans les universités. Une rencontre entre le collectif « Stop-CPE » et l'intersyndicale⁸ permet l'élaboration d'un appel commun à la tenue d'une journée d'action interprofessionnelle le 7 février.

février

7 février Journée d'action interprofessionnelle rassemblant 218 700 manifestants selon la police, 400000 selon les organisateurs. **Rennes** ■ L'AG de l'Université Rennes II vote la grève et le blocage des locaux.

8 février L'intersyndicale propose une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 7 mars. Le collectif « Stop-CPE » se joint à cette proposition et appelle autonomement à une journée d'action le 23 février.

9 février L'amendement de la LEC introduisant le CPE est adopté à l'Assemblée Nationale. L'opposition annonce le dépôt d'une motion de censure sur l'ensemble de la politique sociale du gouvernement en vertu de l'article 49-2 de la Constitution.

10 février L'AG de l'Université Toulouse Rangueil vote la grève et le blocage des locaux

11 février Adoption de la « Loi pour l'égalité des chances » à l'Assemblée Nationale à l'aide de l'art.49-3 de la Constitution permettant l'interruption des débats.

13 février A Rennes, plus de 2400 étudiants réunis en AG lancent un « appel à la mobilisation générale de la jeunesse en France » pour le retrait du CPE et du CNE.

14 février Les Universités de Nantes et la faculté de lettres et sciences humaines de Brest votent la grève le blocage. **Rennes** ■ Manifestation et occupation de la gare TGV pendant quelques heures.

15 février L'université Pierre-Mendès France de Grenoble vote le blocage.

16 février Des actions, des grèves et des manifestations contre le CPE sont recensées dans une trentaine de villes. **Évry** ■ Une quarantaine d'étudiants et lycéens occupent la permanence du MEDEF pendant quelques heures. **Grenoble** ■ Première « manifestation sauvage » (non autorisée) réunissant environ 200 participants. **Lille** ■ Occupation de la direction régionale de l'ANPE pendant quelques heures.

⁸ Constituée de l'ensemble des syndicats ayant organisé la journée d'action du 4 octobre 2005 à l'exception de Solidaires et la FSU, associés dans un second temps. A partir de la mi-février, grâce à un accord CFDT-CGT, ces deux syndicats ainsi que l'UNL et la Confédération Étudiante (C'é) seront intégrés à l'intersyndicale.

18 février Première coordination nationale étudiante à Rennes II. Lancement d'un appel à la généralisation de la grève à l'ensemble des Universités et des lycées ainsi qu'à la mobilisation pour les dates du 23 février, 28 février et 7 mars.

21 février L'Assemblée Nationale rejette la motion de censure déposée par l'opposition. *Nanterre* ■ L'université Paris X vote la grève et le blocage des locaux.

22 février L'université Lille III vote l'occupation, la grève et le blocage des locaux. *Rennes* ■ La « tendance gréviste ni CPE ni CDI », proche de la mouvance autonome, lance un appel fondateur en faveur du dépassement de la seule revendication du retrait du CPE.

23 février La journée d'action organisée par le collectif « Stop-CPE » rassemble quelques milliers de manifestants sur l'ensemble du territoire. 11 Universités ou IUT en grève avec blocage. *Jussieu* ■ L'AG des Universités Paris VI et Paris VII vote la grève et le blocage des locaux à partir du 27 février. *Tolbiac* ■ Le site PMF de l'Université Paris I, rue de Tolbiac vote la grève et le blocage des locaux et l'occupation nocturne de l'Université. *Stop-CPE* ■ Le collectif « Stop-CPE » s'auto-dissout suite à l'abandon de la part de Sud Étudiant, considérant désormais les coordinations comme étant les instances légitimes de décision.

25 février Deuxième coordination nationale étudiante à Toulouse Ranguel. Adoption d'une plateforme de revendications comprenant le retrait de la LEC, du CPE, du CNE ainsi qu'une demande de réengagement financier de l'État dans l'Université.

27 février Le Sénat débute l'examen de la LEC. *Paris* ■ Les campus de Jussieu et de Paris I Tolbiac sont bloqués. *UNEF* ■ L'UNEF annonce qu'une douzaine d'Universités sont en grève et appelle à une journée d'Assemblées Générales et de blocage des Universités pour le lendemain. Son Président, Bruno Juillard, déclare vouloir « maintenir la pression jusqu'au 7 mars »⁹.

mars

1er mars La faculté de lettres d'Aix-Marseille I vote la grève, le blocage et l'occupation des locaux en AG. *Nantes* ■ Occupation de la Direction du travail et de l'emploi pendant quelques heures.

2 mars La faculté de sciences d'Aix-Marseille I vote la grève et le blocage des locaux en AG. Elle est la vingtième Université à entrer en grève depuis le début du mouvement.

3 mars Première AG à la Sorbonne.

5 mars Troisième coordination nationale étudiante à Jussieu (Paris), réunissant les délégués de 39 universités « en grève », « bloquées » ou « mobilisées ». Appel à la grève reconductible, à la généralisation des blocages, à l'occupation des universités à partir du 7 mars. Proposition aux syndicats des salariés de rejoindre la grève étudiante.

6 mars Le Sénat adopte la LEC en première lecture, avec modifications, après plus de 90 heures de débat. *Sorbonne* ■ L'AG de la Sorbonne vote la grève, le blocage et l'occupation nocturne d'un

⁹ *Libération*, 28 février 2006.

amphithéâtre à partir du lendemain. **Évry** ■ Premiers accrochages entre manifestants et forces de l'ordre. **Nantes** ■ Occupation du siège du MEDEF pendant quelques heures.

7 mars Journée nationale d'action contre le CPE. Manifestations dans 200 villes à l'appel de l'intersyndicale et de la coordination nationale étudiante, rassemblant entre 396000 (police) et un million (organisateur) de participants. **Assemblée Nationale/Sénat** ■ Discussion du texte de la LEC en Commission mixte paritaire. **Secteur public** ■ Le Ministère de la Fonction Publique estime le nombre de grévistes en augmentation par rapport au 7 février, comptabilisant 9,60% de grévistes contre 1,91% lors de la précédente journée d'action contre le CPE. **Universités** ■ Plusieurs universités rejoignent le mouvement pour un total de 38 établissements en grève à la date du 7 mars. **Sorbonne** ■ La Sorbonne est fermée administrativement sur ordre du recteur, Maurice Quénet. **Lycées** ■ Les lycéens de l'est parisien se joignent au mouvement en bloquant la circulation le matin pour ensuite se rendre à la manifestation. **Toulouse** ■ Occupation de la mairie pendant quelques heures et affrontements place du Capitole. **Lille** ■ échauffourées à la fin de la manifestation. **Brest** ■ Occupation de la chambre de Commerce et de l'Industrie pendant quelques heures.

8 mars Début de l'occupation de la Sorbonne, rouverte le matin; une AG de 200 personnes reconduit la grève et le blocage ainsi que l'occupation nocturne de l'amphithéâtre Descartes. **Assemblée Nationale** ■ Les deux motions de procédure déposées par les députés de gauche sont rejetées. Les députées adoptent les conclusions de la Commission Mixte Paritaire sur le projet de la LEC. A l'extérieur du bâtiment, des étudiants bloquent la circulation pendant une heure environ. **Manifestation du 8 mars** ■ La manifestation parisienne pour les droits des femmes du 8 mars voit une forte participation de manifestants anti-CPE. **Intermittents** ■ Un groupe de 200 intermittents du spectacle venus soutenir les occupants sur la Place de la Sorbonne sont reconduits au métro par les CRS vers 22h.

9 mars Le Sénat adopte définitivement la LEC, mettant un terme à l'iter parlementaire du projet. **Gouvernement** ■ Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy déclare: « le CPE a été voté, il faut qu'il s'applique »¹⁰. **Intersyndicale** ■ La réunion de l'intersyndicale se solde par la réaffirmation de la volonté de l'ensemble des organisations d'obtenir le retrait du CPE et par un appel à réussir les manifestations du 16 mars (décidée par les étudiants) et de la journée d'action nationale interprofessionnelle du 18 mars. **Universités** ■ Selon les chiffres du ministère, 31 universités seraient « perturbées dont 11 en grève ». L'Unef annonce, de son côté, 45 Universités et 9 IUT en grève. **Sorbonne** ■ Une AG de 600 personnes reconduit la grève, le blocage et l'occupation nocturne du bâtiment. Dans l'après-midi, plusieurs centaines d'étudiants, dont une grande partie provenant de la Sorbonne remontent les Champs-Élysées et bloquent la circulation sur la Place de l'Étoile, entourant l'Arc de Triomphe. Au même moment, le rectorat décide la fermeture de la Sorbonne, rappelant aux journalistes accourus en masse dans le Quartier Latin que « la Sorbonne n'avait pas connu d'occupation nocturne depuis mai 68 »¹¹. La cinquantaine d'occupants restés dans le bâtiment assistent au déploiement de forces de l'ordre autour de la Sorbonne. En fin d'après-midi, un rassemblement de 400 personnes environ se forme devant les portes de l'Université. Elles seront dispersées par les CRS vers 23 heures, à l'aide de gaz lacrymogènes. Des incidents seront enregistrés, par la suite, sur le Boulevard Saint-Michel. **Grenoble** ■ Rassemblements et manifestations « sauvages » dans la ville, début de l'occupation de la galerie des amphis de l'Université Pierre Mendès-France.

10 mars La Sorbonne reste fermée et entourée de Gendarmes Mobiles. Suite à l'AG des étudiants de la Sorbonne tenue dans une université proche, une manifestation étudiante regroupant environ

¹⁰ *Le Monde*, 10 mars 2006.

¹¹ *Le Parisien*, 10 mars 2006.

1500 personnes se forme au Quartier Latin pour réclamer le départ des CRS de la Sorbonne et le retrait du CPE. Plusieurs centaines de manifestants parviennent à contourner le cordon des policiers à rentrer dans la Sorbonne par une fenêtre. Un rassemblement spontanée se forme sur la Place de la Sorbonne et le Boulevard Saint-Michel. Dans la soirée, quelques manifestants parviennent à pénétrer dans la Sorbonne par les échafaudages recouvrant la façade de la Chapelle; vers 22 heures, les premiers incidents éclatent entre manifestants et forces de l'ordre à sur la Place de la Sorbonne. Des jets de projectiles en direction des CRS commencent également à avoir lieu de l'intérieur du bâtiment. Ils se poursuivront jusqu'à l'évacuation musclée de l'Université sur requête du recteur vers trois heures du matin. Certains occupants, réfugiés derrière les barricades dressées dans l'Université, résistent « activement » à l'intervention policière (27 interpellations). Des incidents sont enregistrés sur le Boulevard Saint-Michel suite à l'évacuation. **Universités** ■ Le gouvernement fait état de 34 universités « perturbées » dont 8 bloquées. **Caen** ■ Affrontements entre manifestants et forces de l'ordre à l'issue d'un festival étudiant.

11 mars Le ministre de l'Éducation Nationale, Gilles de Robien, se rend à la Sorbonne pour « constater les dégâts ». Le rectorat annonce la fermeture provisoire de l'établissement afin de le remettre aux normes, déplorant des dégâts chiffrables « au moins à 500 000 euros ». La Sorbonne ne rouvrira ses portes que le 24 avril.

12 mars Dominique de Villepin, invité du journal télévisé de 20h sur TF1, annonce trois aménagements au CPE tout en précisant que « la loi qui a été votée s'appliquera ». Invités à réagir, le président de l'UNEF Bruno Juillard et le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault déclarent : « Le premier ministre n'a pas entendu la jeunesse »¹². **Coordination** ■ La quatrième coordination nationale réunie à Poitiers, réunissant des délégués de 60 universités « en grève », « bloquées », « mobilisées » ou « fermées administrativement » précise son refus à s'incliner face au gouvernement, condamne la répression et invite à une nouvelle journée de manifestations et grèves le 23 mars. **Quartier Latin** ■ Des incidents entre militants d'extrême-gauche et extrême-droite, venus manifester contre les blocages des bâtiments, sont enregistrés autour de la Sorbonne.

13 mars L'UNEF annonce 50 universités touchées à des degrés divers par le mouvement, alors que les chiffres du gouvernement font état de 41 établissements « perturbés ». **Quartier Latin** ■ Plusieurs manifestations « sauvages » se déroulent dans l'après-midi aux alentours de la Sorbonne. Des affrontements avec les forces de l'ordre sont enregistrés. Tandis qu'une partie des manifestants se dirige vers l'Assemblée Nationale, bloquant la circulation pendant environ une heure, une centaine de personnes parvient à pénétrer dans l'enceinte du Collège de France. Cette occupation symbolique ne durera que quelques heures, avant l'intervention des forces de l'ordre. **Montreuil** ■ affrontements entre lycéens et forces de l'ordre. **Nanterre** ■ Mobilisation contre le référendum sur le blocage proposé par le président de l'Université Paris X. Reconduction du blocage en AG. **Rennes** ■ Annulation du référendum sur le blocage proposé par le président de l'Université Rennes II suite aux bousculades entre bloqueurs et anti-bloqueurs. **Lyon** ■ Occupation d'une permanence UMP pendant quelques heures. **Marseille** ■ Opération « péage gratuit » dans un tunnel souterrain de la ville.

14 mars Journée d'action nationale dans plusieurs villes à l'appel des syndicats étudiants et lycéens réunissant, selon la police, 41000 personnes. Des occupations de lieux symboliques et des actions en fin de manifestation (die-in, blocage de gares) sont enregistrées dans la quasi-totalité des villes participant à la journée du 14 mars. **Gouvernement** ■ Le Président de la République Jacques Chirac assure « son soutien total et sans réserves » à la LEC et à son Premier Ministre, Dominique de Villepin¹³. **Conseil Constitutionnel** ■ En vertu de l'art. 61-2 de la Constitution, plus de 60

¹² *Le Monde*, 13 mars 2006.

¹³ *Le Figaro*, 15 mars 2006.

députés et 60 sénateurs de gauche saisissent le Conseil Constitutionnel afin de vérifier la conformité de la Loi pour l'Égalité des Chances à la Constitution. **Universités** ■ Selon l'UNEF, 59 universités seraient « en grève ». Les chiffres du gouvernement font état de 46 établissements « perturbés ». **Quartier Latin** ■ Au terme de la manifestation partie de place d'Italie, rassemblant 4300 personnes selon la police, de violents affrontements ont lieu place de la Sorbonne pendant plusieurs heures. 9 policiers sont blessés. Le soir, sur le Boulevard Saint-Michel, les CRS s'interposent entre les manifestants anti-CPE et de dizaines de militants d'extrême-droite. **Nanterre** ■ La présidence décide la fermeture administrative de l'Université. **Strasbourg** ■ Occupation des Assedic, du MEDEF, de la Préfecture et d'un restaurant Mc Donald's pendant quelques heures.

15 mars 46 présidents d'Université lancent un « appel au dialogue pour sortir de la crise », tandis que 7 d'entre eux demandent la suspension ou le retrait du CPE¹⁴. **Universités** ■ L'UNEF fait état de 64 universités en grève (51 établissements « perturbés » selon le gouvernement). **Quartier Latin** ■ Une manifestation « sauvage » partie du Quartier Latin bloque pendant trois heures les axes de circulation du centre de Paris avant de se disperser le soir Place de la Sorbonne. **Grenoble** ■ Occupation d'une ANPE pendant quelques heures.

16 mars Journée d'action nationale à l'appel des syndicats étudiants, lycéens et de la coordination nationale étudiante. Des manifestations dans plusieurs villes rassemblent entre 241000 (police) et 500000 (organisateur) personnes. **Universités** ■ L'UNEF fait état de 66 universités en grève. Le gouvernement avance le chiffre de 58 universités « perturbées ». **Coordination** ■ L'Université de Poitiers, bastion du mouvement, annonce qu'elle « quitte » la coordination nationale, la jugeant « incapable de coordonner le mouvement ». **Quartier Latin** ■ La manifestation de Place d'Italie à Sèvres-Babylone, rassemblant de 33000 à 120000 personnes, enregistre quelques incidents et une première apparition en marge du cortège d'individus agressant à la fois manifestants et forces de l'ordre identifiés sous le terme controversé de « casseurs »¹⁵. Au terme du cortège, les incidents entre « casseurs », manifestants et forces de l'ordre auraient fait 35 blessés. Le soir même, sur la Place de la Sorbonne, de nouveaux affrontements entre manifestants et forces de l'ordre éclatent; de nombreux cocktails molotov sont lancés provoquant un début d'incendie. La police riposte en utilisant du gaz lacrymogène et des canons à eau. Un groupe d'environ 80 militants d'extrême-droite, casqués et armés de barres de fer, attaque des manifestants isolés en remontant le Boulevard Saint-Germain. Les CRS s'interposent entre les deux groupes et interpellent massivement manifestants anti-CPE et contre-manifestants. Le bilan de la soirée fait état de 92 blessés du côté des forces de l'ordre, 18 du côté des émeutiers et 187 interpellations. **Rennes** ■ Affrontements entre manifestants et forces de l'ordre après la dispersion de la manifestation, se prolongeant jusqu'à tard dans la nuit. **Aix-en-Provence** ■ Les manifestants investissent et détruisent la permanence UMP de la ville. **Lycées** ■ Plusieurs affrontements entre lycéens et forces de l'ordre enregistrés à Argenteuil, Le Rancy, Vitry-sur-Seine et Chalon-sur-Saône.

17 mars L'UNEF revendique 67 Universités en grève, le gouvernement de son côté fait état de 51 établissements « perturbés », en baisse par rapport à la journée précédente. **Sondages** ■ 68 % des Français favorables au retrait du CPE, soit 13 points de plus que le 8 mars (55 %), selon un sondage CSA réalisé pour le journal *Le Parisien*¹⁶. 27 % se disent contre le retrait, taux comparable à celui de la semaine précédente (26 %). **Quartier Latin** ■ Des grilles anti-émeute sont mises en place au petit matin par les forces de l'ordre dans toutes les rues entourant la Sorbonne. La Place de la

14 *Le Monde*, 16 mars 2006.

15 Nous avons choisi, par commodité, de reprendre ce terme prêtant à confusion au sens large qui lui a été attribué par les médias nationaux tout au long du mouvement, c'est-à-dire désignant, principalement, des jeunes issus des quartiers populaires venus dans les cortèges soit pour agresser sans distinction manifestants ou forces de l'ordre, soit pour s'en prendre à des biens matériels (voitures, magasins, etc.). Nous sommes toutefois conscients de la portée limitée de cette expression et de son origine à la fois policière et médiatique. Voir Paolo STUPPIA, *op.cit.*, p. 32.

16 *Le Parisien*, 17 mars 2006.

Sorbonne est également fermée par un mur métallique derrière lequel sont installés des canons à eau. **Anti-blocage** ■ Première manifestation des étudiants opposés au blocage des Universités parisiennes rassemblant une centaine de personnes sur la place du Panthéon. **Lycées** ■ De nombreuses manifestations « sauvages » ont lieu en banlieue parisienne. Des affrontements ont lieu au Raincy, à Savigny-le-Temple et à Thorigny-sur-Marne. **Grenoble** ■ Tentative de blocage de la préfecture.

18 mars Troisième journée d'action nationale interprofessionnelle contre le CPE à l'appel de l'intersyndicale. Manifestations dans 160 villes réunissant entre 530000 personnes selon la police, 1,5 millions selon les organisateurs. **Intersyndicale** ■ Le soir, dans un communiqué, l'intersyndicale se félicite de l'ampleur des mobilisations du 16-18 mars et annonce qu'elle se réunira le lundi 20 mars pour décider les suites à donner au mouvement. **Nation** ■ Le cortège parisien, entre Denfert-Rocherou et Nation, se déroule dans le calme. Peu après l'arrivée du cortège, Place de la Nation, des affrontements ont lieu entre « casseurs » et forces de l'ordre. Un syndicaliste de SUD PTT, Cyril Férez, est piétiné lors d'une charge de CRS et matraqué. Il rentre dans le coma le soir-même, avant d'en sortir le 7 avril suivant. **Quartier Latin** ■ Des affrontements ont lieu place de la Sorbonne, le soir, entre des dizaines de manifestants lançant des projectiles au delà des grilles anti-émeute et les forces de l'ordre qui ripostent à l'aide de gaz lacrymogènes et du canon à eau. La journée parisienne du 18 mars se termine sur un bilan similaire au 16 mars: 34 policiers blessés et 167 interpellations. **Rennes** ■ Occupation de la mairie pendant quelques heures. **Angers** ■ Occupation de la gare pendant quelques heures.

19 mars La cinquième coordination nationale, réunie à Dijon, appelle à « la grève générale jusqu'au retrait de la LEC et du CNE » et propose deux nouvelles journées d'action le 21 et 23 mars. Elle se prononce pour une jonction étudiants-lycéens et elle nomme pour la première fois 16 porte-paroles qui seront chargés de faire intermédiaire avec l'intersyndicale et avec les médias.

20 mars Selon l'UNEF, 67 Universités et 6 IUT seraient en grève. Le ministère fait état de 45 universités et 303 lycées « perturbés ». **Gouvernement** ■ Dominique de Villepin exclut tout retrait du CPE, auquel « il faut donner sa chance », mais « regrette » que sa « méthode » ait suscité de « l'incompréhension »¹⁷. **Intersyndicale** ■ L'intersyndicale, recevant pour la première fois des représentants de la coordination nationale étudiante, appelle à une nouvelle journée d'action le 28 mars et brandit pour la première fois la menace de recourir à une grève générale. **EHESS** ■ Début d'occupation de l'EHESS: peu après 16 heures, le bâtiment est déclaré en « occupation ouverte » et de dizaines de militants proches de la mouvance autonome commencent à accourir dans les locaux. Au même moment, les étudiants de Sciences Po Paris s'apprêtent à occuper symboliquement pendant une nuit la célèbre école. **Nanterre** ■ Bousculade entre vigiles et grévistes tentant d'interrompre le Conseil d'Administration. Caen – Occupation d'un Hôtel des Impôts. **Lycées** ■ En banlieue parisienne, plusieurs affrontements entre lycéens et forces de l'ordre enregistrés (Drancy, Savigny-le-Temple). Les lycéens de Fontenay-sous-Bois parviennent à bloquer l'autoroute A86 pendant deux heures, ceux du Raincy les voies ferrées.

21 mars Essor de la mobilisation lycéenne: selon le ministère, 814 lycées seraient « perturbés », en nette augmentation par rapport à la journée précédente. La FIDL revendique plus du quart des 4300 lycées français en grève. Les chiffres gouvernementales font en outre état de 57 universités touchées par le mouvement. **Manifestations** ■ Des manifestations communes étudiants-lycéens réunissent 40000 personnes selon la police dans plusieurs villes françaises. **Gouvernement** ■ Dominique de Villepin indique devant les parlementaires UMP qu'il refuse tout « retrait », « suspension » ou « dénaturation » du CPE. Il précise que la période d'essai de deux ans pourra être

17 *Le Monde*, 20 mars 2006.

réduite par des accords de branche¹⁸. **Élections étudiantes** ■ Les élections étudiantes au CROUS, prévues de longue date, ont lieu dans l'ensemble des villes universitaires malgré les appels au boycott de l'UNEF et les vols répétés d'urnes dans les bureaux de vote. **Quartier Latin** ■ A l'issue de la manifestation parisienne, des affrontements ont lieu entre manifestants et forces de l'ordre près de la Sorbonne. Les médias font état d'une cinquantaine de véhicules endommagés rue Gay-Lussac par un groupe de « casseurs ». **EHESS** ■ Une délégation de professeurs et chercheurs rentre à l'EHESS et constate d'importantes dégradations, outre le vol de matériel. Vers 19 h, l'AG reconduit l'occupation malgré les appels des étudiants mobilisés de l'EHESS, qui quittent les lieux. **Caen** ■ Occupation de la gare pendant quelques heures. **Angers** ■ Occupation du Palais de justice pendant quelques heures. **Lycées** ■ Plusieurs affrontements entre lycéens et forces de l'ordre en banlieue parisienne (Montfermeil, Clichy-sous-Bois, Savigny-sur-Orge, Savigny-le-Temple). Opération « péage gratuit » à l'issue de l'autoroute organisée par les lycéens de Marne-la-Vallée.

22 mars L'UNEF fait état de 68 universités en grève, contre 59 selon le ministère, qui annonce une baisse relative des lycées « perturbés » (533 contre 814 la veille). **Gouvernement** ■ Lors de la séance de questions à l'Assemblée, Dominique de Villepin lance: « Je souhaite avancer avec les partenaires sociaux sans a priori. » Nicolas Sarkozy propose une solution pour sortir de l'impasse du CPE. Il demande « une expérimentation » suivie d'une évaluation¹⁹. **EHESS** ■ La direction fait appel à des vigiles privés censés surveiller le bâtiment, puis elle abandonne les locaux suite au refus de dialogue de la part des occupants. **Strasbourg** ■ Décès d'un étudiant occupant les locaux de l'Université Marc-Bloch suite à un malaise. **Poitiers** ■ Blocage des principales voies d'accès au centre-ville pendant quelques heures. **Dijon** ■ Destruction d'une permanence UMP. **Lille** ■ Occupation d'une ANPE pendant plusieurs heures.

23 mars Entre 220000 (police) et 450000 (organisateur) défilent dans toute la France, voyant principalement la présence d'étudiants et lycéens. **Gouvernement** ■ Dominique de Villepin propose aux syndicats de salariés une « réunion de travail » sur l'emploi des jeunes, précisant avoir entrepris une « démarche équivalente » auprès des organisations étudiantes et lycéennes. **Universités** ■ Le ministère fait état de 67 universités « perturbées ». **Invalides** ■ La manifestation parisienne, réunissant de 23000 à 50000 personnes selon les sources, est la cible de l'attaque de groupes mobiles d'individus tout au long de son parcours. De nombreuses dégradations de biens sont également constatées. A l'arrivée, sur l'Esplanade des Invalides, plusieurs centaines de « casseurs » attaquent les manifestants afin de dérober des téléphones portables, des sacs ou des porte-feuilles sous les yeux des CRS qui n'interviennent pas, puis s'en prennent aux forces de l'ordre qui procèdent à des interpellations massives. Le bilan est semblable à celui du 16 et du 18 mars: 33 manifestants et 27 policiers blessés, 262 personnes arrêtées. Les syndicats dénoncent l'attitude des forces de l'ordre, accusées de ne pas s'être interposées entre « manifestants » et « casseurs ». **EHESS** ■ La direction annonce un dépôt de plainte pour dégradations et demande l'évacuation des locaux. **Caen** ■ Blocage simultanée de quatre points d'accès à la ville pendant quelques heures. **Rennes** ■ Affrontements à la fin du cortège entre manifestants et forces de l'ordre. Occupation des Galeries Lafayette pendant quelques heures. **Angers** ■ Occupation de la gare pendant quelques heures. **Bordeaux** ■ Occupation de la gare pendant quelques heures. **Marseille** ■ Affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. **Grenoble** ■ Affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. **Strasbourg** ■ Occupation de l'ENA pendant quelques heures. **Lycées** ■ Les lycéens de l'est parisien bloquent la place de la Bastille pendant quelques heures le matin. Affrontements entre lycéens et forces de l'ordre en banlieue parisienne (Rueil-Malmaison, Savigny-sur-Orge, Saint-Denis, Raincy, Bondy, Drancy).

24 mars Cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC) sont reçues à

¹⁸ *Ibid.*, 22 mars 2006.

¹⁹ *Ibid.*, 23 mars 2006.

Matignon. Une heure après le début de la réunion, ils quittent la table ronde faute d'avoir convaincu le Premier Ministre à retirer le CPE. **Présidence de la République** ■ En déplacement à Bruxelles, Jacques Chirac déclare: « dès lors que la loi a été votée, le CPE doit s'appliquer »²⁰. **Ministère de l'Intérieur** ■ Suite aux violences de la veille, Nicolas Sarkozy, contraint de répondre à la presse, affirme que les manifestations anti-CPE « sont en train de changer de visage » et qu'il mettra en œuvre dès mardi 28, des « dispositifs » permettant d'interpeller les casseurs « un par un », et à l'intérieur des cortèges « s'il le faut »²¹. **Universités** ■ Le ministère fait état de 57 établissements universitaires et 505 lycées « perturbés ». L'UNEF comptabilise, de son côté, 68 Universités en grève. **EHESS** ■ Évacuation à l'aube de l'EHESS; de violents affrontements ont lieu entre occupants et forces de l'ordre. La préfecture de Police fait état de 72 interpellations.

25 mars Le Gouvernement reçoit les syndicats étudiants à Matignon en vue de « renouer le dialogue »: seule la FAGE (opposée au CPE mais également aux blocages) et l'UNI (favorable au CPE) se présentent au rendez-vous.

26 mars Sixième coordination nationale étudiante à Aix-en-Provence, réunissant plus de 400 délégués d'Universités, Grandes écoles et IUT mobilisées. Après plus de 25 heures de débat, elle ajoute à la plate-forme de revendications la demande de « démission du gouvernement », appelle à la journée du 28 mars et à une journée de « blocage des principaux axes routiers et ferroviaires ». **Anti-blocage** ■ A Paris, entre 1000 (police) et 2000 (organiseurs) étudiants se rassemblent sur le parvis de l'Hôtel de Ville à l'appel de plusieurs associations hostiles au blocage des universités.

27 mars Lors d'un discours à Douai, Nicolas Sarkozy critique les méthodes de Dominique de Villepin et déclare : « il me semble utile qu'avant toute initiative d'application on prenne le temps que la négociation aboutisse »²². **Caen** ■ Occupation de la DDTE pendant quelques heures.

28 mars Quatrième journée d'action nationale et de grève interprofessionnelle à l'appel de l'intersyndicale, réunissant entre un million (police) et trois millions (organiseurs) de personnes manifestant dans plus de 250 villes. **République** ■ Le cortège parisien, réunissant de 92000 (police) à 700000 (organiseurs) personnes, de Place d'Italie à République, connaît quelques incidents sur son parcours malgré la présence massive des services d'ordre syndicaux. A son arrivée sur la Place de la République, de violents affrontements opposent « casseurs » et forces de l'ordre. **Lille** ■ Affrontements à l'issue du cortège réunissant de 25000 à 80000 manifestants selon les sources. **Rennes** ■ Affrontements à l'issue du cortège, occupation de la gare pendant quelques heures. **Caen** ■ Affrontements à l'issue du cortège réunissant de 18000 à 30000 manifestants selon les sources. **Toulouse** ■ Affrontements à l'issue du cortège réunissant de 36000 à 80000 manifestants selon les sources. **Dijon** ■ Occupation de la gare pendant quelques heures. **Grenoble** ■ Affrontements à l'issue du cortège réunissant de 26000 à 60000 manifestants selon les sources. **Mont Saint-Michel** ■ 600 manifestants bloquent l'accès au site, sur lequel ils accrochent des banderoles anti-CPE.

29 mars L'intersyndicale annonce une nouvelle journée d'action nationale pour le 4 avril. **Ministère de l'Éducation Nationale** ■ Alors il comptabilise 420 lycées « perturbés », le ministère domme la consigne aux recteurs de faire rouvrir les établissements dès le lendemain par tout moyen. **Universités** ■ Selon l'UNEF, au lendemain de la journée du 28 mars, 56 Universités seraient en grève (contre 74 la veille). Le ministère fait état de 41 établissements « perturbés ». **Périphérique** ■ A Paris, tentative de blocage du Périphérique. **Télé-Réalité** ■ Tentative d'invasion de l'émission de M6 « Nouvelle Star ». **Sabotages** ■ Plusieurs sabotages sur les installations électriques en

20 *Libération*, 25 mars 2006.

21 *Le Monde*, 25-26 mars 2006.

22 *Ibid.*, 27 mars 2006.

banlieue parisienne provoquent l'arrêt de la circulation des RER C et D pendant plusieurs heures. **Rennes** ■ blocage de la circulation sur la rocade pendant quelques heures. **Toulouse** ■ Occupation de la DDTE pendant quelques heures.

30 mars Journée d'action nationale appelée par la coordination nationale étudiante; les gares TGV des principales villes françaises sont bloquées de façon simultanée, provoquant des retards considérables sur l'ensemble du territoire français. **Conseil Constitutionnel** ■ Le Conseil Constitutionnel valide l'ensemble de la LEC, y compris le CPE. **Universités** ■ L'UNEF fait état de 68 Universités en grève. **Lycées** ■ Le ministère comptabilise 513 établissements « perturbés ». **Censier** ■ Une coordination nationale interuniversitaire des personnels, rassemblant des délégués d'une vingtaine d'universités, se tient à l'Université Paris III – Censier. **Gare de Lyon** ■ L'occupation des rails de la Gare de Lyon, à Paris, après une manifestation sauvage réunissant 2000 personnes environ, se termine dans le calme à l'exception d'un petit groupe de manifestants qui tenteront de résister aux forces de l'ordre et qui seront interpellés. **Toulouse** ■ Les étudiants en STAPS occupent le rectorat pendant plusieurs heures. **Nantes** ■ Occupation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles avec les intermittents du spectacle pendant plusieurs heures. **Poitiers** ■ Occupation de l'IUFM.

31 mars Allocution télévisée à 20 heures du Président de la République Jacques Chirac, qui annonce la promulgation de la LEC tout en demandant de ne pas appliquer le CPE et de préparer un nouveau texte. **Tour Montparnasse** ■ Le matin, un groupe de manifestants bloque les accès à la Tour Montparnasse pendant une heure. **Manifestation nocturne** ■ A Paris, peu après 20 heures, un rassemblement spontanée d'environ 5000 personnes sur la place de la Bastille se transforme en manifestation « sauvage » traversant tout le centre ville, s'affrontant avec les forces de l'ordre devant l'Assemblée Nationale, le Sénat et la Sorbonne pour terminer son parcours sur la butte Montmartre vers 2 heures du matin. Plusieurs dégradations sont constatées sur le parcours de la manifestation. **Sarran** ■ Occupation du musée Jacques Chirac pendant plusieurs heures. Montpellier – Manifestation « sauvage » nocturne. **Nantes** ■ Un rassemblement spontané d'environ 2000 personnes s'affronte avec les forces de l'ordre après l'allocution télévisée de Jacques Chirac. **Rennes** ■ Occupation des voies ferrées pendant plusieurs heures. **Poitiers** ■ Occupation du rectorat et dui conseil municipal pendant plusieurs heures. **Lycées** ■ Les lycéens de la banlieue parisienne bloquent plusieurs axes routiers en Seine Saint-Denis et dans le Val de Marne.

avril

1er avril La septième coordination nationale étudiante, réunissant 500 étudiants et lycéens venus de 65 établissements universitaires et 45 lycées, s'ouvre à Lille. Début des débats qui dureront près de 30 heures.

2 avril Publication au Journal Officiel de l'ensemble de la LEC. **Coordination nationale** ■ La septième coordination nationale prend terme. L'élargissement des revendications au delà du retrait de la LEC n'est pas acté à quelques voix près. En revanche, la coordination décide de fusionner les plates-formes des revendications étudiante et lycéenne. Un appel à la grève générale reconductible est également lancé. **Anti-blocage** ■ Entre 2000 (police) et 6000 (organisateurs) personnes défilent à Paris, de la Place du Châtelet à la Place de la Bastille, à l'appel de plusieurs associations hostiles au blocage des universités.

3 avril Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré estime qu'« on ne progresse jamais dans la chienlit », dans un entretien accordé au Figaro²³. **Gouvernement** ■ Dominique de Villepin réunit à Matignon l'ensemble de son équipe gouvernementale pour lui présenter la feuille de route des mois à venir. **Balladur** ■ Edouard Balladur estime que le CPE « a disparu, il est mort, tout le monde le sait »²⁴. **UNEF** ■ Le Président de l'UNEF, Bruno Juillard, déclare qu'« il est probable qu'un dialogue s'établisse », tout en maintenant l'appel pour une mobilisation massive le lendemain. Caen: actions contre les agences d'intérim. **Lycées** ■ Plusieurs centaines de lycéens bloquent l'autoroute A47 à Saint-Étienne et les routes d'accès à Grenoble, Vizille et Voiron.

4 avril Cinquième journée d'action nationale et de grève interprofessionnelle à l'appel de l'intersyndicale. Manifestations dans 250 villes rassemblant entre 1,2 millions (police) et 3,1 millions (organisateur) de personnes. **UMP** ■ Un groupe de six parlementaires UMP est chargé d'élaborer « sans préjugés » la nouvelle proposition de loi. Ils proposent aux syndicats d'ouvrir un dialogue. **CFDT** ■ A titre individuel, le secrétaire de la CFDT François Chérèque déclare: « nous sommes tous d'accord: premièrement abrogation du CPE et deuxièmement négociations sur l'emploi des jeunes », renvoyant toutefois la décision d'ouvrir des négociations avec les parlementaires UMP au lendemain, lors de la réunion de l'intersyndicale. **MEDEF** ■ Dans une déclaration, la présidente du MEDEF Laurence Parisot établit un lien entre la révolte des banlieues de 2005 et le mouvement anti-CPE, indiquant que l'un comme l'autre « mettent en danger l'économie du pays »²⁵. **Place d'Italie** ■ La manifestation parisienne, réunissant de 84000 à 700000 personnes selon les sources, se termine sur la Place d'Italie où des affrontements entre « casseurs » et forces de l'ordre sont enregistrés pendant plus d'une heure. Le bilan est encore une fois lourd: 33 blessés et 383 interpellations. **Pigalle** ■ Une manifestation « sauvage » nocturne, réunissant une centaine de personnes, est bloquée et encerclée par les forces de l'ordre au métro Pigalle. **Rennes** ■ Affrontements avec les forces de l'ordre en fin de cortège et occupation de la gare pendant quelques heures. **Lille** ■ Affrontements avec les forces de l'ordre en fin de cortège pendant plusieurs heures. **Grenoble** ■ Blocage des voies de circulation et de tram. **Caen** ■ Occupation du conseil régional, puis du périphérique pendant quelques heures. **Lycées** ■ Plusieurs blocages d'autoroutes et des voies de circulation par des lycéens de la banlieue parisienne (Créteil, Fontainebleau, Saint Ouen).

5 avril L'intersyndicale, réunie le matin au siège de Force Ouvrière, n'appelle pas à une nouvelle journée nationale d'action dans l'immédiat mais elle apporte son soutien « aux mobilisations étudiantes et lycéennes et, notamment, à la journée d'action du 11 avril » et elle indique qu'elle se réunira une nouvelle fois le 10 avril. **Consultations** ■ L'intersyndicale accepte de débiter les consultations avec le groupe des parlementaires UMP, en exigeant le vote d'une proposition de loi abrogeant le CPE avant le 17 avril, date des vacances parlementaires. Les syndicats CGT, CFDT, CFTC et FO sont les premiers à être reçus par le « groupe des six ». **Australie** ■ L'Australie déconseille à ses ressortissants de voyager en France. **Nanterre** ■ Occupation d'un centre de tri postal. **Rennes** ■ Blocage des voies de circulation pendant quelques heures. **Nantes** ■ Blocage du Marché d'intérêt national pendant quelques heures. **Poitiers** ■ Blocage des voies de circulation pendant quelques heures. **Lille** ■ Blocage des voies de chemin de fer pendant quelques heures. **Toulouse** ■ Occupation de deux centres de tri la nuit, puis d'un convoi exceptionnel transportant un tronçon de l'Airbus A380. **Montpellier** ■ Destruction d'un local de l'UMP. **Avignon** ■ Destruction d'un bureau du MEDEF.

6 avril Journée d'action de blocages économiques (routes, ponts, gares, entrepôts) à l'appel de la coordination nationale étudiante. Des actions sont recensées dans l'ensemble des villes universitaires françaises. **Consultations** ■ Le « groupe des six » reçoit la CGC et le MEDEF le

23 *Le Figaro*, 3 avril 2006.

24 *Le Monde*, 3 avril 2006.

25 *Ibid.*, 5 avril 2006.

matin, la FSU, l'UNSA ainsi que les organisations syndicales étudiantes et lycéennes l'après-midi. **Universités** ■ Le ministère comptabilise 55 universités et 476 lycées « perturbés ». **Gares parisiennes** ■ Occupation coordonnée des rails de la gare du Nord, gare Saint-Lazare et gare de l'Est, se soldant par l'intervention des forces de l'ordre. Tentative de blocage du périphérique et affrontements avec les forces de l'ordre. **Oberkampf** ■ Une manifestation « sauvage » nocturne, partie de Belleville, est dispersée par les forces de l'ordre au métro Oberkampf. **Orly** ■ blocage de l'autoroute conduisant à l'aéroport pendant quelques heures. **Rennes** ■ Occupation d'une ANPE pendant quelques heures. **Nantes** ■ Occupation d'une ANPE et blocage des voies de circulation pendant quelques heures. **Caen** ■ Occupation de la gare pendant quelques heures. **Lille** ■ Occupation de la gare pendant quelques heures. **Le Mans** ■ blocage d'une zone commerciale, puis de l'autoroute pendant quelques heures. **Toulouse** ■ Blocage de l'accès aux usines Airbus pendant quelques heures et occupation de la gare Matabiau se soldant par une intervention musclée des forces de l'ordre. **Marseille** ■ Blocage des axes de circulation. **Boulogne-sur-Mer** ■ Blocage du port. **Millau** ■ « Séquestration » symbolique de deux parlementaires UMP qui animaient une réunion publique pendant une heure.

7 avril Journée nationale d'action contre la répression à l'appel de la coordination nationale étudiante. Des actions sont recensées dans la plupart des villes universitaires françaises. **Consultations** ■ Le « groupe des six » indique qu'il rendra ses conclusions lundi 10 avril. Universités – Le ministère comptabilise 50 universités et 318 lycées « perturbés ». **Télévision** ■ Une émission de France 2 est piratée depuis la régie, faisant apparaître la phrase « retrait du CPE » sur fond noir. **Quartier Latin** ■ Un sit-in devant la Sorbonne se transforme en manifestation « sauvage » tentant de rejoindre un rassemblement autour de la prison de la Santé, rapidement encerclé et dispersé par les forces de l'ordre. **Rennes** ■ Occupation d'un centre de tri postal pendant quelques heures. **Le Havre** ■ Occupation d'une permanence UMP, puis du palais de justice pendant quelques heures. **Bordeaux** ■ Manifestation devant l'École Nationale de la Magistrature. **Amiens** ■ Opération « péage gratuit » à la sortie de l'autoroute. **Perpignan** ■ Blocage des voies de circulation pendant quelques heures. **Lycées** ■ Les lycéens de la banlieue parisienne bloquent les voies de circulation ou l'accès à l'autoroute pendant quelques heures dans plusieurs villes (Bagneux, Rosny-sous-Bois, Aulnay, Montreuil).

8 avril Ouverture de la huitième coordination nationale étudiante et lycéenne à Lyon, confrontée aux problèmes des négociations de la part de l'intersyndicale avec le gouvernement et de la proximité des vacances de Pâques en région parisienne et en Aquitaine. **Toulouse** ■ Occupation d'une galerie marchande d'un centre commercial pendant quelques heures. **Pau** ■ Manifestation devant le palais des sports où se tient une compétition internationale de tennis. Trois personnes parviennent à pénétrer sur le terrain et interrompre un match.

9 avril La huitième coordination nationale étudiante appelle au maintien des journées d'action du 11 et 13 avril quelles que soient les décisions du gouvernement et demande aux syndicats la rupture immédiate des négociations. **Aix-en-Provence** ■ Des manifestants anti-CPE perturbent l'inauguration de la statue du centenaire de Paul Cézanne. **Anti-blocage** ■ Entre 1000 (police) et 3000 (organisateur) personnes défilent à Paris, de la Place de la République à la Place de la Nation, à l'appel de plusieurs associations hostiles au blocage des universités.

10 avril Un communiqué de l'Élysée annonce, vers 10 heures du matin, l'abrogation de facto du CPE: « sur proposition du premier ministre et après avoir entendu les présidents des groupes parlementaires et les responsables de la majorité, le président de la République a décidé de remplacer l'article 8 de la loi sur l'égalité des chances par un dispositif en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté »²⁶. **Syndicats** ■ Les syndicats de salariés et deux

organisations étudiantes, l'UNEF et la C'é, déclarent « avoir gagné ». **UNEF** ■ Le président de l'UNEF, Bruno Juillard, invite les étudiants à « maintenir la pression jusqu'au vote de la nouvelle loi par le Parlement »²⁷. **C'é** ■ La présidente de la Confédération étudiante, Julie Coudry, appelle pour sa part à la reprise des cours. **Intersyndicale** ■ L'intersyndicale, réunie dans l'après-midi, souligne le succès de la mobilisation tout en appelant les étudiants, les lycéens et les salariés à « marquer comme il convient ce résultat de leur action » et à la vigilance « jusqu'à ce que la loi destinée à faire disparaître le CPE soit effectivement votée et promulguée ». Elle maintient son soutien à la journée d'action prévue le lendemain. **Vacances** ■ Début des vacances de Pâques en Ile-de-France et Aquitaine. **Universités** ■ Sur 62 Universités non encore en vacances, l'UNEF recense, le matin, 52 établissements en grève. **Déblocages** ■ Quatre Universités (Angers, Lyon II, Lille II, Saint Étienne) votent la fin du blocage en AG l'après-midi, tandis que d'autres le reconduisent (Toulouse I, Lille I, Nantes, Le Havre, Aix-en-Provence). **Caen** ■ Alors que les locaux de l'Université sont encore occupés, la présidence appelle les étudiants à la reprise des cours, provoquant de violents affrontements sur le campus. **Aix-en-Provence** ■ Des affrontements ont lieu entre étudiants favorables et étudiants opposés au blocage. **RATP** ■ Blocage d'un dépôt de bus dans le XIIIème arrondissement de Paris pendant quelques heures.

11 avril Journée d'action nationale à l'appel de la coordination étudiante, réunissant, selon la police, 41000 participants dans 66 cortèges en France. **Assemblée Nationale** ■ Début de l'examen de la proposition de loi élaborée par les parlementaires UMP après consultations avec les partenaires sociaux. Remplaçant le CPE, elle vise à inscrire dans la LEC un dispositif d'aides aux chefs d'entreprise embauchant en CDI des jeunes de moins de 26 ans « en difficulté ». **Mobilisation** ■ Les manifestations dans les principales villes rassemblent un nombre de participants nettement inférieur par rapport aux journées précédentes: la police fait état de 2300 manifestants à Paris, 2000 à Rennes, 1800 à Grenoble, 1500 à Caen, 1000 à Lyon, 800 à Marseille et 600 à Strasbourg. **Déblocages** ■ Le ministère fait état de 31 universités « perturbées », en baisse par rapport à la veille; Poitiers, Rennes II, Reims, Pau et Nancy II votent la reprise des cours en AG. **Nantes** ■ Occupation de l'aéroport pendant quelques heures. **Rouen** ■ Blocage des voies d'accès à la ville pendant quelques heures. **Perpignan** ■ Occupation des voies ferrées pendant quelques heures. **Toulouse** ■ Blocage de deux entrepôts de bus pendant quelques heures. **Grenoble** ■ Occupation d'une ANPE et de la rédaction du *Dauphiné Libéré* pendant quelques heures.

12 avril Le président de la République Jacques Chirac appelle à la reprise des cours, en affirmant en conseil des ministres: « tous les jeunes doivent pouvoir reprendre leurs cours et préparer leurs examens »²⁸. **Assemblée Nationale** ■ Adoption du dispositif remplaçant le CPE. **Déblocages** ■ Plusieurs Universités votent la levée des blocages en AG, dont Grenoble et Caen. **Aix-en-Provence** ■ De graves incidents opposant étudiantes favorables et hostiles au blocage sont enregistrés pendant l'AG de la faculté des Lettres; la grève est reconduite mais le président décide la fermeture de l'université pendant les vacances universitaires, débutant trois jours plus tard. **Rennes** ■ Une nouvelle AG décide la reprise du blocage. La présidence s'oppose à cette décision et indique qu'elle maintient les cours. **Quartier Latin** ■ La police enlève les murs anti-émeute entourant la Sorbonne. La place est à nouveau accessible mais elle reste surveillée par de nombreux CRS. **Dijon** ■ Blocage d'un site industriel et occupation du Conseil Général pendant quelques heures.

13 avril Le ministère ne recense plus que 12 Universités « perturbées » sur les 62 qui ne sont pas en vacances. **Sénat** ■ Le Sénat adopte le dispositif remplaçant le CPE. **Déblocages** ■ Des heurts entre étudiants favorables et opposés au blocage ont lieu dans les Universités de Nantes et Montpellier III à l'occasion de la tenue d'un référendum organisé par les présidences respectives en vue de la reprise des cours. **Sorbonne** ■ Un rassemblement a lieu pour la première fois depuis la

²⁷ *Ibid.*.

²⁸ *Ibid.*, 12 avril 2006.

mi-mars sur la place de la Sorbonne, sans incidents à déplorer. **Rennes** ■ Une nouvelle AG de 400 personnes reconduit le blocage. La présidence décide la fermeture administrative du site jusqu'au 18 avril.

16 avril Neuvième coordination nationale étudiante et lycéenne à Nancy, regroupant 200 délégués représentant 38 établissements bloqués, mobilisés ou fermés administrativement. L'élargissement de la plate-forme des revendications est voté, incluant notamment la demande de « retrait du projet de loi sur l'immigration choisie » (CESEDA). Appel pour de nouvelles journées d'action les 18 et 25 avril et le 1er mai.

18 avril Dernière journée nationale de manifestations contre le CNE, la LEC et le projet de loi CESEDA à l'appel de la coordination étudiante et lycéenne, ne rassemblant que quelques milliers de personnes sur l'ensemble du territoire. **Déblocages** ■ Reprise des cours à Rennes II, Toulouse II, Nantes, Montpellier III, Strasbourg et Dijon. **Place d'Italie** ■ Quelques centaines de manifestants anti CNE et LEC se rassemblent sur la Place d'Italie. Ils sont rejoints par un groupe de sans-papiers expulsés d'un local situé dans le XIIIème arrondissement quelques jours plus tôt. **Rennes** ■ Au terme de la manifestation, environ 300 personnes parvient à perturber le fonctionnement de la gare, d'une mission locale de l'ANPE et d'un restaurant Quick pendant quelques heures. **Caen** ■ occupation de la présidence de l'Université pendant quelques heures. **Toulouse** ■ Occupation des locaux de la régie des transports pendant quelques heures.

20 avril L'AG de l'Université Toulouse II vote une nouvelle fois la grève, sans toutefois acter le blocage des locaux. **Toulouse** ■ Occupation de la radio *Le Mouv'* pendant quelques heures. **Caen** ■ Blocage de l'accès à un supermarché.

23 avril La dixième coordination nationale étudiante et lycéenne, réunissant 60 délégués, se réunit à Bordeaux. Elle appelle au maintien de la journée du 25 avril et à une journée de meetings le 9 mai.

24 avril La Sorbonne est réouverte après un mois et demi de fermeture. Le nombre de forces de l'ordre déployées autour du bâtiment reste cependant considérable. Une AG d'environ 200 personnes décide, en début d'après-midi, la réoccupation immédiate du bâtiment. Les CRS interviendront vers 20 heures 30 afin d'évacuer les occupants. **Déblocages** ■ Retour des vacances de Pâques et reprise des cours à Bordeaux et dans les Universités franciliennes (Nanterre, Tolbiac, Jussieu Censier). Les AG qui s'y tiennent se prononcent pour mettre un terme à la grève et au blocage. **Quartier Latin** ■ Peu après l'évacuation de la Sorbonne, une manifestation « sauvage » se dirige sous l'orage vers le quartier de la Bastille, avant de s'auto-dissoudre près du métro Richard Lenoir. Plusieurs dégradations seront constatées sur le parcours de cette manifestation.

25 avril Le Premier Ministre, Dominique de Villepin, se rend à la Sorbonne afin de présenter la commission « Université-Emploi ». Environ 200 manifestants sont repoussé par les CRS à l'extérieur du bâtiment. Les étudiants lancent alors une manifestation « sauvage » à l'intérieur de la Sorbonne avant de descendre des tables de cours et des chaises dans la Cour d'Honneur.

26 avril Le recteur de l'Académie de Paris, Maurice Quénet, interdit l'accès au bâtiment à quatre étudiants identifiés comme étant des « meneurs » de la mobilisation. Les syndicats étudiants et le comité de mobilisation de la Sorbonne dénoncent une « liste noire » établie « arbitrairement » par le Rectorat²⁹. Cette interdiction visera l'un des étudiants pendant un mois et demi.

29 *L'Humanité*, 28 avril 2006.

mai

1er mai Les traditionnelles manifestations du 1er mai voient la participation à côté des syndicats de nombreux étudiants mobilisés contre le CNE, la LEC et le projet de loi CESEDA. **UNEF** ■ Des affrontements interviennent en marge du cortège syndical, à Paris, entre la coordination francilienne des étudiants et l'UNEF. Des incidents semblables sont enregistrés dans plusieurs villes, notamment à Grenoble. **Euro May-Day** ■ La manifestation de précaires « euro May Day », se déroulant l'après-midi, voit la participation d'une centaine d'autonomes italiens. Des dégradations sont constatées sur le parcours de la manifestation.

2 mai Le mouvement contre la LEC prend fin de facto le 2 mai. Le CNE, après avoir été déclaré contraire à la réglementation internationale sur le travail, a été abrogé par la loi du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail ». La Loi pour l'Égalité des Chances est, quant à elle, à ce jour, toujours en vigueur. **Débloccages** ■ Retour des vacances de Pâques dans la dernière zone et reprise des cours à Lille et à Aix-en-Provence. **Censier** ■ Une « AG européenne contre la précarité » se tient sur le site de Paris III – Censier.